

C.P.A.

CONFÉDÉRATION DES PRODUCTEURS AUDIOVISUELS

Syndicat des **P**roducteurs **E**t **C**réateurs d'émissions de **T**élévisions
Syndicat des **P**roducteurs de **F**ilms d'**A**nimation
Union **S**yndicale de la **P**roduction **A**udiovisuelle

COMMUNIQUÉ : AVENIR DE FRANCE TÉLÉVISIONS

A l'heure de la désignation par le Président de la République de celui qui présidera pendant cinq ans France Télévisions, Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication a très heureusement insisté, lors de son intervention à la Journée de la Création TV, sur la nécessité d'accroître la part de ses ressources que France Télévisions consacre chaque année aux programmes, et particulièrement aux programmes français et européens.

La Confédération des Producteurs Audiovisuels se félicite de cette position, qui rejoint largement celle qu'elle avait formulée dans le courrier adressé au Président de la République le 15 avril dernier.

Le futur président de France Télévisions aura la difficile tâche de mener à terme la réforme interne de l'entreprise. À tous les stades du développement et de la production, il est indispensable que les créateurs aient connaissance des publics auxquels leur travail s'adressera en priorité. C'est pourquoi la réorganisation doit, selon nous, non seulement préserver, mais renforcer l'identité de chacune des chaînes du service public.

France Télévisions doit par ailleurs être le moteur de la création et de l'innovation dans tous les genres de programmes. Accompagner le développement international de la production française d'animation en renforçant l'offre destinée au jeune public, poursuivre la politique de fiction jeunesse initiée par France 2, redonner toute sa place à la diversité de point de vue en matière documentaire, soutenir le développement de formats originaux de jeux et de projets innovants pour les divertissements, les débats de sociétés et les émissions musicales, contribuer à la naissance d'une fiction télévisuelle plus conforme aux standards internationaux tout en accroissant la diversité et le renouvellement des expressions dans ce domaine, tels sont les objectifs qui, en matière de programmes, nous paraissent prioritaires.

La procédure instaurée par la loi du 5 mars 2009 ne permet pas au candidat désigné par le Président de la République d'exposer publiquement son programme avant sa désignation. La Confédération des Producteurs Audiovisuels regrette cette situation, et attend que les auditions du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, comme des Commissions parlementaires, soient publiques et retransmises sur les chaînes parlementaires afin que le projet devant guider le prochain mandat soit validé formellement devant l'ensemble des citoyens.

La Confédération des Producteurs Audiovisuels (CPA) a été fondée en février 2010 par le SPECT, le SPFA et l'USPA. Ses 200 membres sont présents dans tous les genres de programmes et regroupent 80% de la production et de la distribution en France.

Le 2 juillet 2010

CPA

5, rue Cernuschi – 75017 Paris — tél : 01 40 53 23 00